

**Compte rendu du conseil d'école 5 novembre 2015 :**

Secrétaire de séance : l'équipe enseignante.

**Membres présents :**

- Monsieur EPOULET (maire)
- Madame MATHIS (adjointe)
- Mesdames LISOLA, PINEAU et TRUFFAUT (représentés des parents d'élèves)
- Messieurs PANOU et POTREAU (représentés des parents d'élèves)
- Monsieur SOURISSEAU (DDEN), monsieur VILARD (excusé)
- Mesdames AUDURIER, BIREBENT, MATHE-SAGOT et PIFFETEAU (enseignantes)
- Monsieur GUILLEMAIN (enseignant et directeur)

- **Point sur la rentrée 2015/2016 :**

- Effectifs actuels :

PS/MS Mme PIFFETEAU	MS/GS Mme BIREBENT	CP/CE1 Mr GUILLEMAIN	CE2/CM1 Mme AUDURIER	CM1/CM2 Mme MATHE-SAGOT
14 PS + 9 MS	6 MS + 19 GS	11 CP + 11 CE1	18 CE1 + 7 CM1	10 CM1 + 15 CM2
<b>23</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

<b>PS</b>	<b>14</b>
<b>MS</b>	<b>15 (9+6)</b>
<b>GS</b>	<b>19</b>
<b>CP</b>	<b>11</b>
<b>CE1</b>	<b>11</b>
<b>CE2</b>	<b>18</b>
<b>CM1</b>	<b>17 (7+10)</b>
<b>CM2</b>	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>120</b>

Soit un total de **120 élèves** pour **91 familles**

Effectif en baisse d'où la fermeture d'une classe.

Classe de Madame Gaillard réhabilitée en salle d'arts-visuels.

- Rythme scolaire : les mêmes horaires pour toutes les classes :

<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

Pause méridienne sur 3 services :

1<sup>er</sup> service : 12h00 – 12h35 PS/MS/GS

2<sup>ème</sup> service : 12h30 – 13h05 CP/CE1

3<sup>ème</sup> service : 13h00 – 13h35 CE2 / CM1 / CM2

Bon fonctionnement jusqu'à présent. RAS pour les enseignants. Monsieur le Maire insiste sur la nécessité de respecter les horaires notamment que les enfants de maternelle sortent à 12h00 afin qu'ils puissent être au plus tôt à la cantine.

La question des 3 services a été posée par les parents d'élèves. Monsieur le Maire a réexpliqué que pour des raisons organisationnelles et de confort pour les enfants et le personnel il était préférable de fonctionner avec des groupes réduits.

○ Rentrée 2016 :

<b>PS</b>	<b>16 ?</b>
<b>MS</b>	<b>14</b>
<b>GS</b>	<b>15</b>
<b>CP</b>	<b>19</b>
<b>CE1</b>	<b>11</b>
<b>CE2</b>	<b>11</b>
<b>CM1</b>	<b>18</b>
<b>CM2</b>	<b>17</b>
<b>Total</b>	<b>105</b>

Soit un total de **105 élèves** + 16 PS envisagés

○ Le nouveau règlement intérieur :

Lecture et validation du règlement intérieur pour l'année 2015/2016

○ Bilan financier de la coopérative scolaire

Intervention de madame Piffeteau qui s'occupe de la gestion de la coopérative scolaire. Le solde actuel est de 3336.70 € sur l'exercice comptable 2014-2015. Subvention mairie : 5364 € (dont participation pour le voyage à Nantes du cycle 3) / Subvention APE : 2000 €. Le total des produits (subventions, adhésions, diverses actions...) est de 17230€ et le total des dépenses est de 15018€.

• **Point sur les actions et les projets menés pour l'année 2015/2016 :**

○ Pour toutes les classes :

(1) Bibliothèque municipale :

- 1.1. le mardi après-midi pour les 3 classes élémentaires. Rotation des groupes, chaque enfant y va une fois toutes les 2 semaines.
- 1.2. le mercredi matin pour les classes maternelles, même fonctionnement sauf les GS qui y vont toutes les semaines.

(2) Gymnase de St Maxire (le vendredi matin de 9h30 à 11h30) :

- 2.1. 6 séances période 2 pour les MS-GS et CP-CE1 première séance le 6/11
- 2.2. 6 séances période 3 pour les CE2-CM1 et CM1-CM2
- 2.3. 6 séances période 4 pour les PS-MS et MS-GS

Monsieur le maire précise que le gymnase reste à disposition de l'école jusqu'au mois de juin.

(3) Sorties :

- 3.1. Ateliers de St Marc la Lande pour 3 classes PS-MS, MS-GS, CP-CE1
- 3.2. CAC pour les 2 classes de cycle 3 « Bounce » 10/05/2016

3.3. Séjour avec nuitées ? pour GS-CP-CE1 (41 élèves) au « Loup Garou » en fonction des financements (budget de 5500€ transport compris)+ 1 journée PS-MS. Le financement serait possible avec la coopérative. Il a été demandé si les différents partenaires pourraient participer au financement (mairie, APE)

(4) Projets :

4.1. ECORCE : projet scientifique autour de la biodiversité locale pour la liaison CM2/6<sup>ème</sup>, intégralement pris en charge par le Conseil Départemental. Echanges et activités par binômes, entre une classe de 6<sup>ème</sup> et la classe de CM1/CM2. Madame Mathé-Sagot a demandé s'il serait possible que le repas des 20 6<sup>ème</sup> lors de leur venue à l'école leur soit offert par retour puisque celui des CM1/CM2 sera pris en charge par le collège lorsqu'ils iront.

4.2. Ecole et cinéma (projection de 3 films = 1 par trimestre) le 1<sup>er</sup> film sera visionné le 1<sup>er</sup> décembre au CAC de Niort. Les entrées sont prises en charge par la coop soit environ 10€ par enfant. Le cout du transport sera partagé avec une classe de Surin.

4.3. Abécédaire : concours national pour la fabrication d'un abécédaire sur le thème du vivre ensemble.

Les autres sorties seront à définir en fonction du budget restant.

• Questions diverses :

Questions diverses :

Equipe enseignante :

- **Projet de séjour avec nuitées (3 jours/2 nuits) pour les GS/CP/CE1 au « Loup Garou » à Lezay projet de 5500€.** *Quelle pourrait – être la participation de la municipalité et de l'APE ? La question va être étudiée.*
- **Après inventaire du matériel sportif (vieillissant), pourrions-nous établir un programme de remplacement et de développement ? Si oui, à quelle hauteur pourrait-il être mis en place ?** *Monsieur le maire demande faire une liste du matériel nécessaire afin de pouvoir le budgétiser et d'envisager une répartition des coûts.*
- **Système d'alerte incendie est à revoir impérativement dans l'urgence prévoir d'autres cornes de brume et mettre en place un système d'alarme sonore plus performant (sonnerie reliée entre les bâtiments...)** *Lors de l'exercice d'évacuation les ATSEM n'ont pas entendu le signal. La question avait déjà été abordée l'année passée, le directeur demande 3 cornes de brume supplémentaires au plus vite afin que chaque bâtiment puisse donner et/ou relayer l'alerte et qu'un nouveau système d'alerte efficace soit envisager pour l'avenir.*
- **Le panneau d'information sur le portillon d'entrée** *La question avait déjà été abordée l'année passée, la mairie doit s'en occuper.*

- **La question du ménage dans les classes :**
  - **que le sol des classes soit balayé tous les jours et serpillé au moins une fois par semaine.**
  - **que les tables soient nettoyées au minimum 1 fois par semaine ; 2 fois seraient encore mieux !**

*La question est à l'étude. Des parents se sont plaints que le sol de la garderie était encore humide le matin en arrivant. Il faudrait donc revoir le moment du ménage. Monsieur le maire a demandé les plannings des salles de motricité et d'arts visuels afin d'étudier si le ménage en journée serait envisageable.*

- **Porte couloir : vitre brisée + soufflet + poignée :** *La question avait déjà été abordée l'année passée, les enfants ne peuvent ouvrir la porte seuls, peuvent se coincer les doigts. La question est à l'étude.*

#### Parents d'élèves

- **Des activités péri scolaires sont-elles prévues cette année ?** *La question avait déjà été abordée l'année passée, un rendez-vous avec monsieur Dubray du CSC est envisagé pour mettre en place des activités avec ou non des intervenants extérieurs bénévoles ou non ; un point va être fait par rapport à l'indemnité touchée par la mairie de 90€ par enfant et par an. L'objectif étant la gratuité pour les parents. Madame Mathis propose une commission avec parents et enseignants pour réfléchir à des activités et des intervenants possibles.*
- **Peut-on envisager un endroit calme à la garderie afin que les enfants puissent y faire leurs devoirs ?** *Une solution pourrait être envisagée dans la salle d'arts visuels. Il faudrait faire une enquête pour savoir le nombre d'enfants susceptibles d'en bénéficier. Cette solution concernerait les élèves à partir du CE2, qui restaient assez longtemps à la garderie (17h30/18h00). Des parents bénévoles pourraient intervenir. Ce ne serait en aucun cas de l'étude dirigée.*
- **de la part de l'APE, s'il était possible d'organiser une rencontre entre les différents partenaires de l'école (mairie, équipe enseignante, APE...) pour une meilleure communication.** *Le directeur suggère qu'un moment de rencontre peut être envisagé à la fin d'un conseil des maîtres, après échange de mails, pour faciliter l'entrevue. Les dates de conseils des maîtres seront transmises à l'APE.*
- **Les parents d'élèves demandent s'il serait possible d'avoir un trombinoscope de toutes les personnes intervenant auprès des enfants afin de mettre des visages sur des noms (enseignants, personnel municipal...) et si une présentation de toute l'équipe pourrait être faite le matin de la rentrée.** *Réponse favorable.*